



Programme de soins palliatifs et de fin de vie

Préambule	Fondement	Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Offrir des soins palliatifs et de fin de vie est une priorité de soins du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal ;• Tout résident admis en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) recevra des soins et des services de qualité, adaptés à ses besoins, en respect de sa dignité, de son autonomie, de ses volontés et de sa sécurité. Ces soins sont prodigués afin de prévenir et soulager la douleur ainsi que les autres symptômes pouvant être présents en fin de vie.	<ul style="list-style-type: none">• La direction de l'hébergement et de soins de longue durée du CIUSSS l'Est-de-l'Île-de-Montréal a confié aux membres du comité « Soins palliatifs et de fin de vie » l'élaboration d'un programme spécifique;• Le programme vise l'implantation des meilleures pratiques en lien avec les soins palliatifs et de fin de vie dans tous les CHSLD de son regroupement tout en respectant les indicateurs établis par le MSSS dont; Le plan d'action du MSSS 2020-2025 : Pour un accès équitable à des soins palliatifs et de fin de vie de qualité, la Politique d'hébergement et les normes d'Agrément Canada.	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et répondre adéquatement aux besoins et volontés des résidents en fin de vie, en tenant compte de la diversité culturelle, spirituelle et religieuse;• Proposer des soins de confort et des services de qualité par une approche personnalisée et interdisciplinaire;• Accompagner les proches des résidents dans cette étape de la vie avec dignité



Programme : Soins palliatifs et de fin de vie

Fiche thématique

Dépistage précoce	Accompagnement du résident et de ses proches	Lors du décès
<ul style="list-style-type: none">• Valider les directives médicales anticipés dès l'admission• Compléter lors du PII le formulaire de Repérage de la clientèle pouvant bénéficier de l'approche palliative• Recueillir les volontés du résident et sa famille (médicales, religieuse, culturelles, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Mettre à disposition les outils de communication (Dépliant et Guide à l'intention des proches). <i>Disponibles dans l'intranet : Soins et services/ Hébergement en soins de longue durée/ services/hébergement/ Programmes cliniques dans les CHSLD du CIUSSS.</i>• Offrir le soutien psychologique au résident. Faire une référence à l'ISS / TS.• Offrir la présence d'un bénévole-accompagnateur pour les résidents qui le désire. Faire la demande au service des loisirs• Offrir la trousse de fin de vie en l'adaptant à la spécificité du résident et sa famille.	<ul style="list-style-type: none">• Diffuser l'avis de décès et l'affiche• Offrir le soutien psychologique aux résidents vivant un deuil suite au décès d'un résident significatif. Si requis, faire une référence à l'ISS / TS.• Procéder à l'envoi de la carte de condoléances aux proches.• Offrir le soutien psychologique aux membres de l'équipe si des besoins sont exprimés suivant le décès d'un résident.



--	--	--